

Bike and Run & Course
Règlement 2025

Téléthon **PESMES** 
Bike and run
Samedi 20 septembre • Site des Forges

Ouverture 14h30



Boucles de 2 • 6 • 13 Km

BIKE	2 km / 5 €	6 km / 10 €	13 km / 15 €
RUN	6 km / 4 €	13 km / 8 €	
RANDO	6 km / 4 €	13 km / 8 €	

INSCRIPTION 
www.le-sportif.com

Animation et exposition nature
Concert gratuit à 18h
Buvette et petite restauration

CONTACT Isabelle 06 26 24 41 39
Yves 06 07 63 23 16 (après 18h)

   ASSOCIATION **GENE**
GÉNÉTIQUE ESPÉRANCE NOUVEL ELAN

2025 • GENE • Pomes (70145) • SIREN 29971000 • A2 • Imp. par nos soins

Bike and Run & Course REGLEMENT 2025

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

FORGES DE PESMES 70140

Parking Chemin des Forges sur le gauche

de la route 3 épreuves :

- 15 h 30 Bike and run

- 16 h Course

Accessible à toutes femmes et hommes licenciés ou non licenciés* avec certificat médical ou attestation des décharges.

Règlement : casque obligatoire pour chaque équipier (Bike And Run)

- Aucune inscription sur place

- Inscription sur le site : le-sportif.com

Renseignements : 06.07.63.23.16

Article 1 – PARCOURS

Circuit : - chemin et terre, chemin graviers, et route.

DISTANCE	2 KMS	6 KMS	13 KMS
NOMBRE DE TOURS	1 TOURS	1 TOURS	1 TOURS

Article 2 – DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE Bike And Run

Retrait des dossards	13 H 45
Fermeture retrait des dossards	14H 15
Briefing	14 H 15
Départ des coureurs	14 H 30
Clôture de la Course	16 h 30

Article 2 – DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE course

Retrait des dossards	14 H 45
Fermeture retrait des dossards	15H
Briefing	15 H
Départ des coureurs	15 H
Clôture de la Course	17 h 30

Article 2 – DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE randonnée

Briefing	15H 15
Départ des coureurs	15 H 30
Clôture de la Randonnée	17 h 30

Article 3 – FRAIS D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE

Bike and run	2 kMS	6 KMS	13 KMS
PAR EQUIPE	5€	10 €	15 €

Course	2 kMS	6 KMS	13 KMS
	5€	10 €	15 €

Randonée	2 kMS	6 KMS	13 KMS
	2€	4 €	8 €

- Les participants présenteront une pièce d'identité aux inscriptions. Les dossiers incomplets seront placés sur liste d'attente.
- Les listes d'inscrits seront mises à jour sur le site internet
- Inscription disponible également en ligne sur le site le-sportif.com

Article 4 – DROIT A L'IMAGE

- De part leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que, partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Bike & Run, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.
- Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

Article 5 – RÉGLEMENTATION ET ORGANISATION

- Conditions générales : Les équipes sont constituées de 2 personnes (la mixité et la différence d'âge sont possibles).
- Le port d'un casque à coque rigide est obligatoire pour les DEUX concurrents (coureur etcycliste) selon les normes de sécurité en vigueur. 1 casque individuel par équipier.
- Les concurrents d'une même équipe pourront être coureur ou cycliste alternativement.
- Le changement (passage vélo) s'effectue à la selle (de la main à la main).
- Il est interdit de laisser seul un vélo sur le parcours.
- Les concurrents devront passer ensemble aux différents points de contrôle et à l'arrivée.
- Chaque concurrent doit porter son dossard devant de manière visible. (Prévoir trois épingles minimums pour attacher les dossards).

Article 6 –SÉCURITE ET PROPRETÉ

- Un rappel des consignes de sécurité sera effectué lors du briefing de l'organisation.
- Le passage des ponts s'effectue à pied (le cycliste doit descendre du vélo).
- Un service de sécurité « course » sera mis en place.

Article 7 –ASSURANCES ET RESPONSABILITES

- Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols, pertes, accidents ou Défaillances dus à un mauvais état de santé ou au non-respect du code de la route.
- L'organisateur de ce Bike & Run course & randonnée est couvert par son Assurance club.
- Chaque participant doit être en possession d'une assurance responsabilité civile.

Article 8 –INFRACTIONS ET PENALITES

- Les concurrents doivent se soumettre au règlement en vigueur principal et du comité d'organisation.
- Les concurrents doivent respecter la course des autres participants.

Article 9 –RAVITAILLEMENT

- Un ravitaillement sera proposé pendant la course. Prévoir un bidon sur le vélo.
- Ravitaillement à l'arrivée.
- Dans le cadre de notre démarche Label Eco, les gobelets devront être rendus à la fin de la zone de ravitaillement

Article 10 –RESULTATS

- Pas de classement officiel non compétitif participation solidaire pour le téléthon .

Article 11 –INFORMATIONS OU MODIFICATIONS

- Des modifications sur l'épreuve peuvent apparaître d'ici le 15 septembre 2024, merci de consulter régulièrement le site internet pour en prendre connaissance.
- En cas d'annulation de l'épreuve, 5€ de frais seront conservés. (ex.alerte orange).
- En cas d'absence de l'équipe ou d'un membre, aucun remboursement ne sera effectué

Bike and Run & Course – Règlement 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION

EPREUVE :

2 KMS 6 KMS 13 KMS

EQUIPE :

MASCULINE FEMININE MIXTE

1ER EQUIPIER

2EME EQUIPIER

NOM

NOM

PRENOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE/...../.....

DATE DE NAISSANCE/...../.....

SEXE

SEXE

CODE POSTAL

CODE POSTAL

VILLE

VILLE

N° DE TEL/...../...../...../.....

N° DE TEL/...../...../...../.....

EMAIL

EMAIL

CATEGORIE

CATEGORIE

CLUB FFTRI

CLUB FFTRI

N° LICENCE

N° LICENCE

Je soussigné, _____ et _____ certifie que les renseignements ci-dessus sont corrects et nous nous engageons à respecter le règlement, l'organisation et le corps arbitral.

Date et lieu

Signature Equipier 1

Signature Equipier 2

Pour les mineurs => merci de compléter l'autorisation parentale ci-après

AUTORISATIONS PARENTALES POUR LES MINEURS

EQUIPIER 1

Je soussigné(e), _____, autorise mon fils/ma fille

_____ à participer au Bike and Run & Course de PESMES

Signature Parents Equipier 1

EQUIPIER 2

Je soussigné(e), _____, autorise mon fils/ma fille

_____ à participer au Bike and Run & Course de PESMES

Signature Parents Equipier 2